

Relevé de décisions

Plénière du Conseil de quartier République Saint-Ambroise

Mercredi 29 juin 2022 – École élémentaire Saint-Sébastien

Rappel de l'ordre du jour :

- Mot d'introduction de Jean-Pierre Corsia, adjoint au Maire en charge de la démocratie locale

1- Présentation des projets Rue aux Écoles et square Padeloup

2- Trois tables rondes sur les besoins et souhaits des habitants pour le quartier République Saint Ambroise :

- Équipements à prévoir (santé, activités citoyennes, lieux de contacts et rencontres ...)
- Espaces et sites à adapter aux activités des jeunes et notamment les adolescents
- Améliorations dans la recherche et la participation des habitants concernant les espaces à végétaliser et/ou "jardinables" par les habitants.

I. Présentation des projets de rue aux écoles et requalification du square Padeloup par Luc Lebon, adjoint au Maire en charge de l'espace public.

a. Rue aux écoles

Une « rue aux écoles » est un dispositif permettant de piétonniser des voies à proximité des écoles parisiennes pour garantir la sécurité des enfants dans l'espace public et de lutter contre la pollution (sonore et atmosphérique) en diminuant la circulation des véhicules motorisés.

RAE PIHET : L'aménagement est terminé, la plantation du mur végétal de l'école a eu lieu. Un catalogue de marquages ludiques a été transmis aux parents d'élèves pour que ces derniers puissent choisir ceux qui leur semblent les plus adaptés.

RAE AMELOT : Le projet de fermeture à la circulation de la rue Amelot a fait l'objet d'échanges dans le cadre de la concertation qui s'est tenue de mars à juin 2021.

L'aménagement définitif de la voie aura lieu à partir de cet été. La Direction de la Voirie et des Déplacements lancera le chantier mi-juillet. Les travaux entraînant les plus importantes nuisances seront menés avant la rentrée scolaire et l'ensemble du chantier devrait être terminé pour décembre.

Calendrier prévu :

→ Du 18/07/2022 au 31/08 : démolition et réfection provisoire du tronçon piéton devant le collège et de la partie en impasse de la rue Amelot.

→ A partir de la rentrée scolaire : 1) création des jardinières et pose d'un sol pérenne du tronçon piéton devant le collège et de la partie en impasse de la rue Amelot ; 2) engagement des travaux au niveau du carrefour Amelot/Jean-Pierre Timbaud (élargissement des trottoirs/plateau surélevé).

RAE BAUDIN/ST SEBASTIEN : La fermeture de la rue Baudin, même uniquement dans la partie comprise entre l'impasse Saint-Sébastien et la rue Saint-Sébastien, n'est pas compatible avec les nécessaires livraisons des commerces.

Les services ont malgré tout travaillé à un projet d'apaisement du secteur avec l'élargissement du trottoir au droit de l'école Baudin pour mieux sécuriser les flux piétons des enfants et des familles. Une réunion publique à destination des riverains, professionnels et de la communauté éducative a eu lieu le 30 juin à 19h à la Mairie du 11^e afin de présenter le projet de réaménagement des deux rues.

- **Square Padeloup :**

Le projet vise à ouvrir davantage le square sur l'espace public notamment en repensant les circulations piétonnes dans une logique de traversées linéaires tout en conservant les entrées Est et Ouest du square. Le parvis sera majoritairement minéral avec des poches végétales basses pour laisser des vues lointaines depuis les rues adjacentes. 7 arbres devraient être plantés et s'ajouter à ceux existants. Ils compléteront un espace jardiné, dédié à la promenade et au repos. La Direction des Espaces Verts et de l'Environnement prévoit un démarrage des travaux début novembre (un délai de 4 mois lié à l'instruction du Permis d'Aménager devant être respecté) avec des plantations début 2023 pour une livraison au premier trimestre 2023.

II. Table rondes

a. Thématique *Équipements*

En présence de Rosalie Lamin, Première adjointe au Maire, en charge de la santé

Questions introductives : le quartier dispose d'un certain nombre d'équipements en matière de santé, activité de loisirs, sportives, culturelles, formation... Sont-ils en nombre suffisants et adaptés aux besoins des habitants? Peut-on formuler des souhaits de modification, de facilitation d'usage ?

Après un premier tour de table trois besoins principaux ont été retenus et mis à la discussion au cours de cette table ronde :

- Un square pour enfants handicapés
- Une nouvelle Maison de santé
- Une nouvelle Maison de quartier

Square pour Enfants Handicapés mentaux et moteurs

Actuellement les aires de jeux et les parcs ne sont pas adaptés aux enfants handicapés. Les habitants expriment la nécessité de sécuriser un site déjà reconnu comme calme. Ils visent principalement le square Gardette ou le Jardin Truillot. Une demande pourrait être adressée à la mairie afin d'aménager un parc en l'adaptant à ce public en proposant un amplitude d'horaire d'ouverture large, en veillant à ce que ces équipements soient inclusifs avec des consignes d'utilisation et une signalétique suffisamment claires pour les parents qui auront la responsabilité d'assurer la sécurité de leurs enfants.

Centre de santé ouvert 24 h / 24 et les week-end.

Le quartier souffre d'une carence en équipement pluridisciplinaires avec une amplitude d'ouverture plus large que les médecins de ville, en particulier les week-ends.

Il s'agit d'une demande forte des habitants qui se heurte à la rareté des locaux disponibles pour accueillir une telle activité.

Les habitants expriment la volonté que la Mairie mette à disposition un local suffisamment grand pour accueillir plusieurs professionnels (généralistes et spécialistes) si possible de plein pied pour permettre l'accès des personnes à mobilité réduite.

a. Maison de quartier

Faute de temps, cette thématique n'a pu être abordée.

b. Thématique Jardins *et espaces verts*

En présence de Florent Hubert, adjoint au Maire en charge des espaces verts.

Questions introductives : Que signifie jardiner en ville ? Peut-il y avoir un statut du citoyen jardinier ? Quelles sont les parcelles encore exploitables pour ce type d'activité dans le quartier République Saint-Ambroise ?

Au cours des discussions, les participants ont émis plusieurs constats :

- Les surfaces jardinables du type pied d'arbres sont globalement mal entretenues à Paris. Est-ce par un manque de personnel dédié ?
- La mairie de Paris ne dispose pas des ressources suffisantes pour accompagner les habitants dans la prise en main (conseils sur les espèces et le matériel adéquats) de la végétalisation de leur espace de vie

c. Thématique *Équipements pour la jeunesse*

En présence de Joséphine Lanfranchi, adjointe au Maire en charge de la jeunesse

2 axes ont été identifiés :

- Les pratiques sportives :
 - Installation d'un skate-park, idéalement situé sur la coulée verte du Boulevard Richard-Lenoir
 - Un terrain de badminton, si possible en extérieur.

- Les pratiques culturelles entendues au sens large :

Les habitants proposent de créer un espace où les jeunes puissent se réunir librement. Celui-ci serait animé par des habitants ou des animateurs ou animatrices bénévoles passionnés par leur discipline (théâtre, peinture, DJ, cinéma, vidéo...).

Joséphine Lanfranchi Maire-adjointe chargée de la jeunesse à la Mairie du 11^{ème} arrondissement précise les contraintes géographiques dans un arrondissement très dense et peu pourvus en surfaces libres pour ses espaces dédiés aux adolescents.